Image



Body

L'Ecole Municipale des Arts et de la Musique est, depuis 1978, l'espace municipal des pratiques artistiques, pour toutes les générations, enfants comme adultes.

Elle propose un choix considérable de disciplines. La rencontre des générations et des cultures et le partage des émotions avec les autres sont la raison d'être de notre établissement. Selon le projet personnel de l'élève, son âge et ses acquis, l'EMAM propose des modules ou des ateliers d'éveil, de pratique amateur ou d'apprentissage artistique.

Le plaisir est le maître mot de toute la démarche pédagogique. Les apprentissages techniques ne sont que les moyens d'accéder à une pratique artistique vivante dans le cadre des orchestres, ensembles, chorales ou ateliers. Naturellement, les élèves prennent part aux concerts, spectacles et expositions tout au long de l'année (Concert de Noël, Samedi des orchestres, soirées de l’EMAM, Festival "les couleurs du Plessis", Concert de fin d'année, Fête de la Musique…).

Découvrir, Apprendre, Pratiquer

L'ambition de l'équipe pédagogique est de mettre en situation artistique les élèves le plus tôt possible, afin de nourrir d'émotion et de plaisir leurs apprentissages. Au travers d'un projet pédagogique vivant et personnalisé.Tout au long de leur formation musicale, les élèves découvrent des répertoires et des styles les plus variés, du Moyen Âge au XXIe siècle, du Jazz au Classique, en passant par la chanson ou les répertoires amplifiés. Ils font ainsi la connaissance des grandes tendances esthétiques de la musique, développent leurs goûts et découvrent leurs affinités avec un style, une époque ou un genre musical.

Le cursus pédagogique est structuré en cycles : Cycle d'éveil (sauf pour les adultes) et Cycles 1, 2 et 3 (d'une durée de 2 à 5 ans).
Il comprend trois activités obligatoires : le cours de Formation musicale, le cours d'instrument et la pratique collective (chœur, orchestre, ensemble instrumental ou musique de chambre).
À partir du 2e cycle, un élève peut, après avis du conseil pédagogique, intégrer un atelier de pratique amateur, ne comportant que la pratique collective de son choix et une enveloppe annuelle de 9 heures de cours instrumental ou vocal.
Dans tous les cas, les composantes de ce cursus sont établies précisément avec le directeur lors de l'inscription, afin de déterminer le meilleur équilibre avec les autres activités de l'élève.

Enseignements et Pratiques

Musique : Jardin Musical, Formation Musicale, Culture Musicale, Chorale enfants, Chorale adultes,Chant,Violon/Alto, violon baroque,Violoncelle, violoncelle baroque, Violon électrique,Guitare,Luth/ Théorbe, Guitare électrique, Guitare Renaissance, Viole de gambe,Flûte à bec, Flûte traversière,Traverso,Hautbois /Cor anglais,Basson,Clarinette,Saxophone,Trompette,Percussions / Batterie,Percussions digitales,Piano,Piano-Jazz,Clavecin,Synthétiseur,Basse électrique.

Ensembles et Orchestres : Choeur enfants,Choeur adolescents,Choeur adultes,Orchestre 1,Orchestre 2,Ensemble de cordes,Ensemble à vent,Ensemble de Guitares,Ensemble de Flûtes,Jazz-Band,Ensemble Renaissance,Ensemble Baroque,Atelier percussions,Atelier Guitare électrique.

Arts plastiques : Peinture, gouache, Aquarelle, Acrylique, Huile, Dessin crayon et fusain...

Emplacement

Adresse
5 rue Pierre Brossolette
Code postal
95130
Ville
Le Plessis-Bouchard

Repères

Pour de nouvelles inscriptions ou des réinscriptions, la directrice de l’EMAM, Stella YAHYA, se tient à votre disposition pour vous recevoir en ayant pris soin au préalable de prendre rendez-vous :

soit en contactant le secrétariat du centre culturel ou 01 34 13 35 44 ou par mail : emam@leplessisbouchard.fr

Pour des réinscriptions, remplir la fiche correspondante.

Pour les inscriptions, la fiche est remplie lors du rendez-vous avec le directeur.

Contact

Professeure chargée de direction :

Madame Stella YAHYA

s.yahya@leplessisbouchard.fr

Tél. 01 34 13 35 44

PDF

- Facebook share
-